



Poitou-Charentes,
Pays de la Loire et
Bretagne



Résultats 2014 des exploitations ovins viande de l'Ouest

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ÉLEVAGE -
POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE



Résultats 2014 des exploitations ovines viande de l'Ouest

Synthèse régionale INOSYS-Réseaux d'Élevage -
Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Nathalie Augas (Chambre d'agriculture Charente), Vincent Bellet (Institut de l'Élevage), Gilles Clénet (Chambre d'agriculture Loire-Atlantique), Laurent Fichet (Chambre d'agriculture Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe), Alain Gouédard (Chambre d'agriculture Bretagne), Béatrice Griffault (Chambre d'agriculture Vienne), Stéphane Migné (Chambre d'agriculture Vendée)

Maquette :

Valérie Lochon (Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes)

Crédits photos :

Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture

REMERCIEMENTS

L'équipe du Réseau Ovin Ouest remercie les éleveurs du Réseau pour leur disponibilité et leurs contributions.

Résultats 2014 des exploitations ovins viande de l'Ouest

SYNTHÈSE REGIONALE INOSYS-RESEAUX D'ÉLEVAGE - POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

SOMMAIRE

Rappel des faits marquants de l'année 2014	5
Analyse par combinaison de productions	7
Spécialisés Ovins.....	7
Ovins-Cultures	9
Ovins-Bovins viande	11
Résultats selon l'ancienneté de l'installation.....	11
Analyse par type d'atelier ovin.....	13
Bergerie	13
Mixte	15
Herbe.....	17
Résultats par conduite de la reproduction.....	18
Résultats par type génétique	18
Analyse du coût de production	19
Variabilité	19
Bergerie	21
Mixte	23
Herbe.....	25
Annexes	26
Lexique	30

Avant-propos

Cette synthèse porte sur les résultats techniques et économiques de 44 fermes ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage pour les régions Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne.

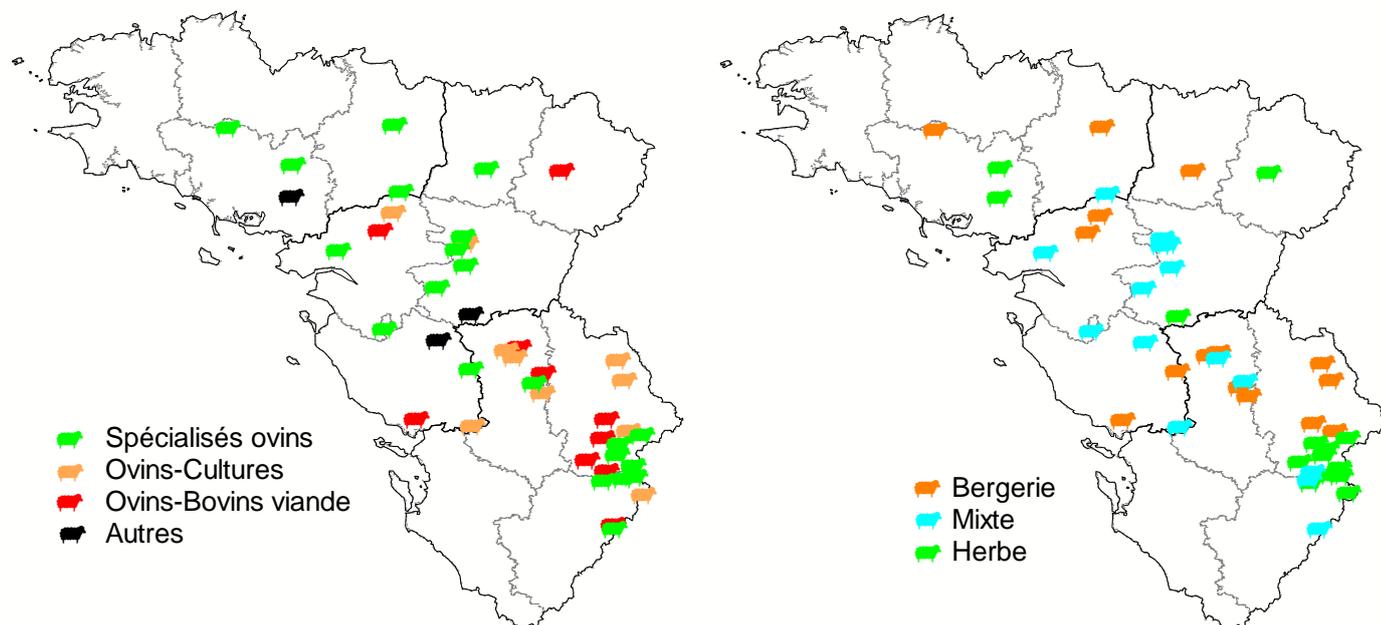
L'analyse est conduite selon deux entrées typologiques :

- Par **combinaison de productions** : exploitations spécialisées, avec grandes cultures ou bovins viande. Cette entrée est privilégiée pour la présentation des résultats économiques globaux, compte tenu du poids des autres ateliers. Quelques exploitations hors Socle national peuvent présenter d'autres combinaisons de productions (volailles essentiellement) et ne sont pas intégrées dans cette partie de l'analyse. Les résultats techniques par combinaison de production sont présentés en annexe (p 26), de même que les coûts de production (p 29).
- Par **conduite alimentaire de l'atelier ovin** : typologie privilégiée pour l'analyse des résultats techniques et du coût de production. Cette typologie est basée sur trois groupes :
 - Bergerie : toutes les lactations sont conduites en bergerie, de même que l'engraissement des agneaux ;
 - Mixte : une partie des lactations est conduite au pâturage, le plus souvent au printemps ;
 - Herbe : au moins une partie des agneaux sont maintenus au pâturage après sevrage, le plus souvent avec complémentation.

Figure 1 : Localisation des exploitations

Conduite par combinaison de productions

Conduite par type d'atelier



RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014

Sur le plan climatique, l'année 2014 s'est caractérisée par un hiver doux suivi d'un printemps favorable à une mise à l'herbe précoce. La suite de la campagne fourragère n'a pas dénoté, avec une bonne saison de pâturage et la constitution de stocks fourragers de qualité satisfaisante. 2014 constitue également une bonne année pour le maïs et les oléo-protéagineux. Pour les céréales à paille, le bilan est plus nuancé : rendements plutôt corrects en Bretagne, Pays de la Loire et Deux-Sèvres, mais plus aléatoires en Vienne et Charente.

Sur le plan économique, l'année 2014 a vu le retour à la normale concernant le prix des agneaux, avec des prix de contre-saison supérieurs à ceux de saison. Mais elle a surtout vu le maintien d'un très bon niveau de prix, avec un record à Pâques. En parallèle, les prix des principales matières premières (aliments du bétail, engrais, carburants) ont connu un recul plus ou moins significatif. D'où un contexte particulièrement favorable, tempéré par la baisse des aides découplées (près de 10 % en moyenne).

Figure 2 : Evolution de la cotation nationale du prix de l'agneau

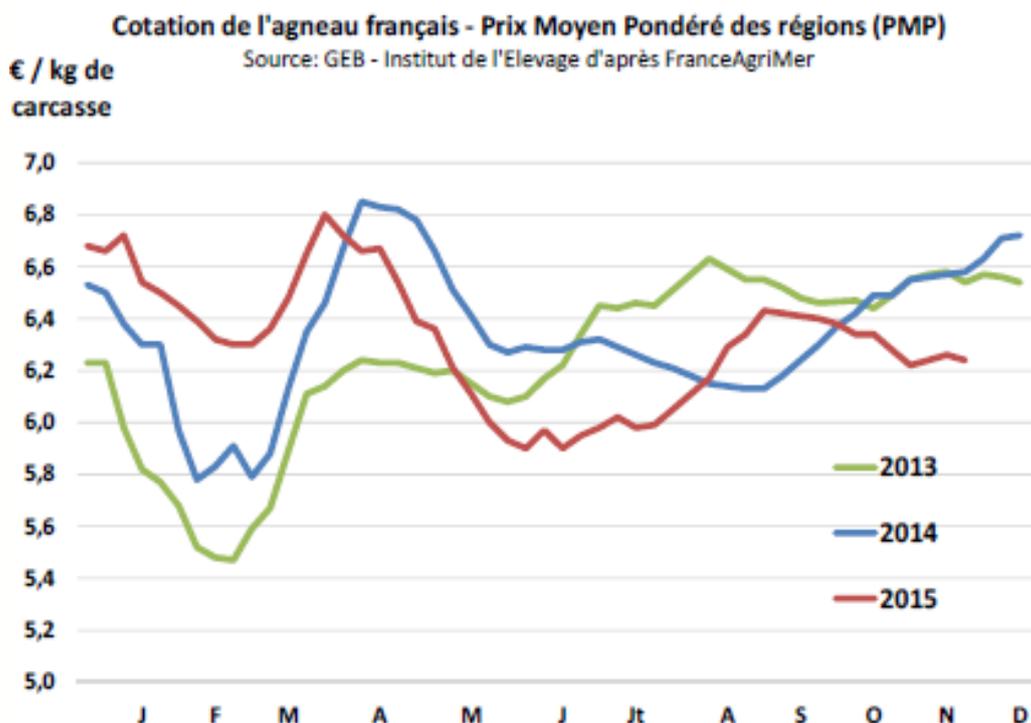


Tableau 1
Résultats des systèmes Spécialisés Ovins

Structure	Systèmes Spécialisés Ovins			2014
	Fourragers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est	Vos résultats
Nombre d'exploitations	8	5	8	
Main-d'œuvre en UMO	1,4	1,5	1,6	
SAU	75	84	158	
% Herbe	72 %	87 %	87 %	
Brebis	659	492	824	
% UGB OV	99 %	100 %	100 %	

Système fourrager				
Chargement en UGB/ha SFP	1,9	1,0	1,0	
Chargement en brebis/ha SFPO	12,2	6,5	6,4	
% maïs dans la SFP	4 %	0 %	0 %	
N minéral/ha Surface en Herbe	18	11	22	
Fourrages en TMS/UGB	1,8	1,4	0,9	
Kg MS/brebis	274	216	142	

Economie globale				
Produit Brut Total €/UMO	126 700	87 800	117 000	
% aides sur PBT	22 %	33 %	36 %	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	43 800	29 000	56 300	
Charges de Mécanisation en €/ha	456	218	217	
% annuités /EBE	44 %	47 %	35 %	
Revenu Disponible €/UMO	24 400	14 800	35 900	

ANALYSE PAR COMBINAISON DE PRODUCTIONS

Spécialisés Ovins

Les structures moyennes diffèrent très fortement entre le bassin Est (Montmorillonnais et Confolentais) et le bassin Ouest (Deux-Sèvres, Pays de la Loire et Bretagne). Pour une main-d'œuvre quasiment identique, les herbagers du bassin Est disposent de surfaces et de cheptels nettement plus importants que leurs homologues du bassin Ouest, ce qu'il faut nuancer par des potentiels agronomiques et fourragers généralement inférieurs.

La séparation entre Fourragers et Herbagers est basée sur le chargement (seuil d'1,4 UGB/ha SFP, soit 9,3 brebis/ha SFPO), comme l'illustrent les moyennes très différenciées : 1,9 UGB/ha SFP pour les Fourragers contre 1,0 pour les Herbagers. Les chargements les plus élevés du groupe des Fourragers correspondent à de petites structures bretonnes. Fort logiquement, le pourcentage de prairies est un peu plus élevé chez les Herbagers que chez les Fourragers. Malgré le niveau de chargement, les Fourragers produisent peu de maïs ensilage (4 %), ce qui est classique chez les éleveurs ovins, mais ils utilisent également peu d'engrais minéral (18 unités d'Azote/ha d'herbe en moyenne). A chargement identique, les Herbagers de l'Ouest utilisent 1,4 tonne de matière sèche stockée contre 0,9 tonne pour les herbagers de l'Est : ces derniers recourent davantage au pâturage hivernal que leurs collègues de l'Ouest qui pratiquent plus de contre-saison, avec une alimentation en bâtiment.

L'efficacité économique, mesurée par le rapport EBE sur produit brut est de l'ordre d'un tiers pour les systèmes du bassin Ouest, Fourragers ou Herbagers, contre près de 50 % pour les systèmes Herbagers du bassin Est. Ceci s'explique pour partie par la part d'aides dans le produit, supérieure de 3 points par rapport aux Herbagers de l'Ouest (effet de l'ICHN) et de 14 points par rapport aux Fourragers (PHAE). Le taux d'annuités sur EBE reste supportable, entre 35 et 44 %. Une disparité importante subsiste pour le revenu disponible par UMO selon les systèmes : plus de rentabilité et moins d'annuités/EBE pour les systèmes Herbagers de l'Est.



Tableau 2
Résultats des systèmes Ovins-Cultures

Structure	Systèmes Ovins-Cultures		2014
	Fourragers	Herbagers	Vos résultats
Nombre d'exploitations	6	4	
Main-d'œuvre en UMO	1,1	1,4	
SAU	112	138	
% Herbe	38 %	52 %	
Brebis	437	550	
% UGB OV	100 %	100 %	

Système fourrager			
Chargement en UGB/ha SFP	1,7	1,0	
Chargement en brebis/ha SFPO	10,9	7,2	
% maïs dans la SFP	2 %	2 %	
N minéral/ha Surface en Herbe	40	25	
Fourrages en TMS/UGB	1,2	1,6	
Kg MS/brebis	192	221	

Economie globale			
Produit Brut Total €/UMO	166 800	122 800	
% aides sur PBT	24 %	32 %	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	57 000	33 900	
Charges de Mécanisation en €/ha	406	286	
% annuités /EBE	62 %	65 %	
Revenu Disponible €/UMO	28 400	11 300	

Ovins-Cultures

Pour une main-d'œuvre relativement limitée, les systèmes ovins-cultures disposent de structures importantes, plus de 100 hectares en moyenne, y compris dans le groupe le plus intensif des Fourragers. Les tailles des cheptels sont également conséquentes : plus de 400 brebis pour les Fourragers, plus de 500 pour les Herbagers.

Le niveau de chargement du groupe des Fourragers est un peu inférieur à son homologue des spécialisés. Assez paradoxalement, la consommation moyenne de fourrages stockés est inférieure chez les Fourragers, avec 0,4 TMS de moins que pour les Herbagers. Mais les écarts varient du simple au double dans chacun des deux groupes, ce qui traduit des conduites alimentaires assez différenciées, alors que les parts d'agnelage de contre-saison sont proches (entre 40 % et 50 %, cf. p 26 en annexes). Pour les deux groupes, les niveaux de fertilisation minérale azotée sont supérieurs à ceux des systèmes spécialisés, sans toutefois atteindre ceux des systèmes ovins-bovins.

Même si elle est plus favorable que celle de 2013, la conjoncture de l'année 2014 reste assez moyenne pour les grandes cultures. Avec plus de 160 K€ de produit brut par UMO, seul le groupe des Fourragers se distingue par rapport aux spécialisés, mais l'écart se réduit en passant à l'EBE puis au revenu disponible. Le petit groupe des Herbagers enregistre le plus faible revenu moyen parmi tous les groupes.



Tableau 3
Résultats des systèmes Ovins-Bovins viande

Structure	Systèmes Ovins-Bovins viande		2014
	Fourragers	Herbagers	Vos résultats
Nombre d'exploitations	5	5	
Main-d'œuvre en UMO	1,7	2,0	
SAU	125	171	
% Herbe	69 %	76 %	
Brebis	411	469	
Vaches allaitantes	70	59	
% UGB OV	33 %	46 %	

Système fourrager			
Chargement en UGB/ha SFP	1,9	1,1	
% maïs dans la SFP	11 %	3 %	
N minéral/ha Surface en Herbe	60	33	
Fourrages en TMS/UGB	1,9	2,2	

Economie globale			
Produit Brut Total €/UMO	144 800	112 700	
% aides sur PBT	24 %	35 %	
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	53 000	37 800	
Charges de Mécanisation en €/ha	399	255	
% annuités /EBE	60 %	63 %	
Revenu Disponible €/UMO	27 300	18 100	



Ovins-Bovins viande

Les systèmes mixtes Ovins-Bovins sont pour moitié conduits en société (GAEC, EARL). Les effectifs moyens des 2 ateliers sont respectivement de 440 brebis et 65 vaches, sur une surface moyenne de 148 ha, dont 22 % de céréales.

Ces systèmes peuvent bénéficier de la complémentarité des deux productions sur le plan fourrager, avec l'exploitation possible de toutes les prairies en fin d'automne-hiver, période où les bovins ne peuvent plus y accéder. Une attention particulière est portée au calendrier des mises-bas des deux troupeaux, celles-ci constituant les pointes de travail.

Ce groupe de 10 exploitations se subdivise en deux selon leur système fourrager : les Herbagers où la conduite alimentaire est principalement à base d'herbe pâturée, et les Fourragers où la constitution de stock est plus importante.

Chez les Herbagers le chargement est de 7 brebis /ha SFPO (1,1 UGB/ha) contre 13 brebis/ha pour les Fourragers (1,9 UGB/ha). Dans l'assolement, la part de maïs ensilage est significativement différente : 3 % chez les Herbagers et 11 % chez les Fourragers. Si la part d'herbe dans la surface est assez proche, la fertilisation minérale azotée est quasiment le double chez les Fourragers (60 unités contre 33 unités). Le niveau de chargement supérieur se traduit également par un volume de stock réalisé supérieur par brebis : 139 kg de matière sèche chez les herbagers contre 219 kg de matière sèche pour les fourragers (cf. p 26 en annexes). Les quantités moyennes de concentré rapportées à la brebis sont de 172 kg chez les Fourragers et 157 kg chez les Herbagers. Rapportée à la production de viande cette différence est en faveur des fourragers : 6,7 kg de concentré par kg d'agneau produit contre 7,5 kg de concentré pour les Herbagers.

Sur le plan économique, malgré une surface moyenne inférieure, le produit brut par UMO des élevages Fourragers est supérieur, avec près de 145 K€/UMO contre 113 K€ pour les Herbagers. Cet écart se retrouve au niveau de l'EBE (respectivement 53 K€/UMO et 34 K€/UMO) comme du revenu (27 K€/UMO et 18 K€/UMO), même si la différence de charges de mécanisation vient l'atténuer un peu.

RESULTATS SELON L'ANCIENNETE DE L'INSTALLATION (tous systèmes confondus)

	Croisière	Installation < 5 ans
Nombre d'exploitations	33	8
Produit Brut Total €/UMO	125 700	127 500
% aides sur PBT	29 %	31 %
Excédent Brut d'Exploitation €/UMO	47 200	40 000
% annuités /EBE	50 %	56 %
Revenu Disponible €/UMO	25 500	20 000

Sur les 41 exploitations analysées selon la combinaison de productions, 8 sont concernées par une installation depuis moins de 5 ans, en structure individuelle ou sociétaire. Le niveau de produit brut par UMO montre des dimensions économiques comparables, mais on peut noter un certain décrochage de l'EBE, ce qui dénote une moindre efficacité du système. Le faible différentiel concernant le poids des annuités s'explique par une majorité d'installations dans des sociétés préexistantes et par une ancienneté moyenne de 3 ans.

Tableau 4
Résultats techniques du groupe Bergerie

Structure	Bergerie		2014
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	15	-	
Brebis	539	502	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	0,90	1,00	
brebis /UMO OV	608	526	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	48 %	52 %	
Taux de mise bas	101	111	
Taux de prolificité	177	194	
Taux de mortalité	21	18	
Taux de productivité numérique	141	174	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	11,4	14,2	
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	231	334	
Concentré total (kg/brebis)	237	267	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9,5	8,1	
% concentré prélevé	53 %	51 %	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,2	18,7	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,67	6,72	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	177	221	
Charges Opérationnelles	86	96	
dont Charges d'Alimentation Directe	60	68	
dont Charges Surface Fourragère	9	12	
dont Frais vétérinaires	8	8	
dont autres Frais d'Elevage	9	9	
Marge Brute	91	125	

(* tri sur la marge brute par brebis)

ANALYSE PAR TYPE D'ATELIER OVIN

Bergerie

Avec un cheptel moyen de plus de 600 brebis par UMO, la gestion du travail en système Bergerie demande une bonne organisation.

La part d'agnelages de contre-saison est de l'ordre de 50 %, ce qui correspond à la volonté des éleveurs de produire de l'agneau toute l'année, parfois lié à l'engagement dans des signes officiels de qualité.

Le taux de mises bas de 100 % nécessite une accélération partielle des animaux (par exemple avec un objectif d'un agnelage tous les 10 mois), et il implique une certaine rigueur dans le suivi des lots : planification des luttes, limitation de leur durée, échographies, etc. La productivité numérique moyenne atteint 139 % par brebis, avec généralement des écarts importants entre les adultes et les agnelles. Ces bons résultats sont liés au niveau de fertilité, y compris en contre-saison, ainsi qu'à une prolificité correcte. Il existe cependant des marges de progrès sur la mortalité des agneaux (moyenne de 21 %).

Le chargement moyen de ces systèmes orientés vers la production en bergerie est supérieur à 1,4 UGB/ha de SFP, ce qui correspond le plus souvent à une surface limitée à bon potentiel. Les systèmes d'alimentation sont généralement axés sur la constitution de stocks de qualité (moyenne de 231 kg MS par brebis) : ensilage d'herbe ou enrubannage, ou parfois ensilage de maïs. Il faut en moyenne 9,5 kg de concentrés pour produire un kilo de carcasse, ce qui correspond à la conduite en bergerie de toutes les phases de fin de gestation, allaitement et engraissement.

La durée d'engraissement en bergerie des agneaux est courte, avec un âge moyen d'abattage souvent autour de 120 jours, pour un poids de carcasse de 18,2 kg. L'objectif est de vendre un maximum d'agneaux sous SIQO afin de garantir un prix plus élevé. La marge brute moyenne est de 90 € par brebis, pénalisée par le niveau des charges élevées d'alimentation.



Tableau 5
Résultats techniques du groupe Mixte

Structure	Mixte		2014
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	15	-	
Brebis	514	392	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,09	0,75	
brebis /UMO OV	499	535	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	36 %	35 %	
Taux de mise bas	94	98	
Taux de prolificité	166	183	
Taux de mortalité	15	15	
Taux de productivité numérique	134	151	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	8,7	10,9	
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	229	218	
Concentré total (kg/brebis)	199	181	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	8,2	6,3	
% concentré prélevé	41 %	45 %	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,7	19,0	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,62	6,69	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	178	200	
Charges Opérationnelles	77	75	
dont Charges d'Alimentation Directe	52	48	
dont Charges Surface Fourragère	8	8	
dont Frais vétérinaires	8	9	
dont autres Frais d'Elevage	9	10	
Marge Brute	101	125	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Mixte

Dans les élevages du groupe « Mixte », le système de reproduction pratiqué est le plus souvent basé sur un agnelage par an avec deux périodes de mise bas, ce qui permet de répartir les pointes de travail, et d'optimiser la place en bergerie. En moyenne, 2/3 des brebis agnèlent en saison et bénéficient de la pousse de l'herbe de printemps pour l'allaitement.

Du fait d'une part de contre-saison significative (35%), la consommation en fourrages stockés de ces systèmes reste élevée, près de 230 kg MS par brebis, un niveau proche de celui enregistré pour les élevages du groupe Bergerie. L'engraissement systématique des agneaux en bergerie contribue à maintenir la consommation de concentré par brebis juste en dessous du seuil de 200 kg, soit un peu plus de 8 kg par kg de carcasse produit.

Ces systèmes se caractérisent également par les plus faibles autonomies en concentré, à peine plus de 40 % en moyenne, contre plus de 50 % pour les groupes Bergerie et Herbe. Les agneaux sont en général finis avec de l'aliment du commerce. Ces élevages sont donc particulièrement sensibles aux fluctuations des prix des aliments.

L'analyse des résultats du quart supérieur confirme les poids prépondérants de la productivité numérique et de la maîtrise de la quantité de concentré consommée :

- avec 17 points d'écart de productivité numérique pour le quart supérieur, c'est bien cette productivité qui joue sur le produit brut par brebis, les poids et prix de vente des agneaux étant relativement similaires ;
- ce supplément de productivité est obtenu avec 18 kg de concentré en moins par brebis, soit 1,9 kg de en moins par kg de carcasse produit ;
- ces deux facteurs sont les éléments déterminants de l'écart de près de 25 € de la marge brute par brebis.



Tableau 6
Résultats techniques du groupe Herbe

Structure	Herbe		2014
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	14	-	
Brebis	666	388	
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,31	1,06	
brebis /UMO OV	522	399	

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	17 %	8 %	
Taux de mise bas	94	95	
Taux de prolificité	156	178	
Taux de mortalité	15	17	
Taux de productivité numérique	122	133	

Alimentation			
brebis /ha SFPO	7,9	8,3	
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	137	148	
Concentré total (kg/brebis)	136	127	
Concentré total en kg/kg carcasse produit	5,7	4,2	
% concentré prélevé	50 %	43 %	

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,6	19,4	
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,41	6,15	

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	163	182	
Charges Opérationnelles	57	55	
dont Charges d'Alimentation Directe	33	30	
dont Charges Surface Fourragère	10	8	
dont Frais vétérinaires	7	7	
dont autres Frais d'Elevage	8	10	
Marge Brute	106	126	

(* tri sur la marge brute par brebis)

Herbe

14 exploitations composent le groupe Herbe. Elles détiennent en moyenne 522 brebis par UMO. La part d'agnelages de contre-saison est faible puisqu'elle se situe en moyenne à 17 %. Cela s'explique par une conduite de la reproduction basée sur un agnelage principal de saison, avec des races herbagères, pour une production dominante d'agneaux d'herbe.

La productivité numérique s'élève en moyenne à 1,22 agneau par brebis contre 1,33 pour le quart supérieur. Cette différence s'explique par un meilleur taux de mise bas (+ 1 point), mais surtout par une prolificité supérieure (+ 22 points).

Le chargement est en moyenne de 7,9 brebis par ha de SFPO, et les stocks sont principalement constitués de foin. La consommation de fourrages par brebis, de très loin la plus faible des trois groupes, s'élève à 137 kg de MS. Elle est de 148 kg pour le quart supérieur, avec un chargement plus élevé de 0,4 brebis par ha de SFPO.

Les quantités de concentrés consommées sont globalement faibles, et la différence entre la moyenne du groupe (136 kg/brebis) et le quart supérieur (127 kg/brebis) n'est que de 9 kg. Cela se traduit cependant par une meilleure efficacité ramené au kg de carcasse produit : 4,2 kg pour le quart supérieur contre 5,7 pour la moyenne du groupe.

La différence de marge brute observée entre la moyenne et le quart supérieur (20 €) s'explique surtout par un écart de produit (19 €), le niveau de charges opérationnelles étant quasiment identique entre les deux groupes (55 € contre 57 €).



RESULTATS PAR CONDUITE DE LA REPRODUCTION

Conduite de la reproduction	Accéléré		Fractionné		Saison	
	Moyenne	Quart supérieur*	Moyenne	Quart supérieur*	Moyenne	Quart supérieur*
Nombre d'exploitations	6	-	31	-	7	-
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	49 %	41 %	36 %	43 %	14 %	19 %
Taux de mise bas	106	102	95	102	93	103
Taux de prolificité OV	197	214	163	194	159	171
Taux de mortalité OV	19	11	16	15	21	18
Taux de productivité numérique	166	190	131	166	114	144

(* tri sur la productivité numérique par brebis)

L'intensification animale va généralement de pair avec l'intensification de la surface fourragère : l'accélération du rythme d'agnelage se combine souvent avec une conduite alimentaire centrée sur la bergerie, alors qu'une production significative d'agneaux d'herbe suppose une part prédominante d'agnelages de saison. Les productivités moyennes par brebis sont logiquement décroissantes de l'agnelage accéléré vers l'agnelage principal de saison.

RÉSULTATS PAR TYPE GÉNÉTIQUE

Type génétique	Race prolifique	Double troupeau (prolifère et herbager)	Race herbagère
Nombre d'exploitations	4	4	36
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	52 %	35 %	32 %
Taux de mise bas	106	94	96
Taux de prolificité OV	220	191	158
Taux de mortalité OV	16	17	18
Taux de productivité numérique	192	150	124

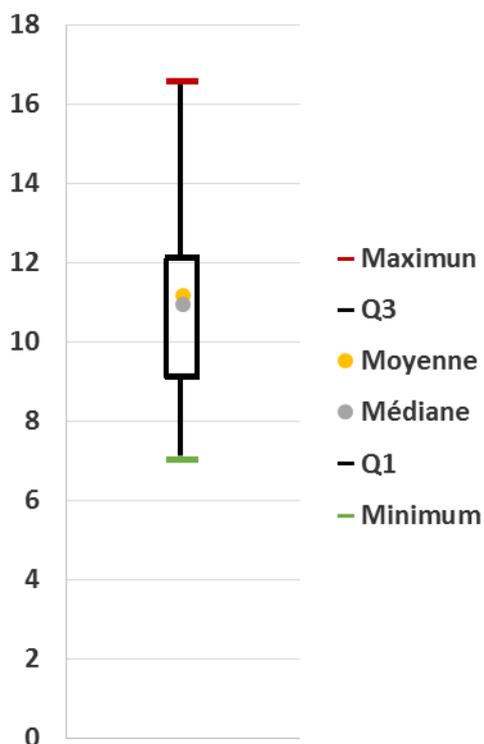
Les types génétiques herbagers (ou plus rarement de bergerie) sont prédominants dans les fermes de références des régions de l'Ouest. On rencontre toutefois des types génétiques prolifiques (Romane), particulièrement en Bretagne, ou encore des doubles troupeaux associant type herbager et Romane, celle-ci étant prioritairement utilisée pour la contre-saison. Les troupeaux en race prolifique associent à leur meilleure prolificité un taux de mise bas supérieur (conduite plus intensive des petites structures, avec accélération du rythme d'agnelage), ce qui explique l'écart de productivité observé.

ANALYSE DU COUT DE PRODUCTION

Variabilité

Graph 1

Variabilité du coût de production (€/kg de carcasse)



Tous systèmes confondus, le coût de production varie de 7 à 17 €/kg de carcasse, avec une moyenne de 11,2 €/kg. Mais la moitié des exploitations se situe dans une fourchette d'une amplitude de 3 €/kg, relativement limitée. Un quart des élevages se situe en-dessous de 9,1 €/kg (Q1 : 1^{er} quartile), et un quart au-dessus de 12,1 €/kg (Q3 : 3^{ème} quartile).

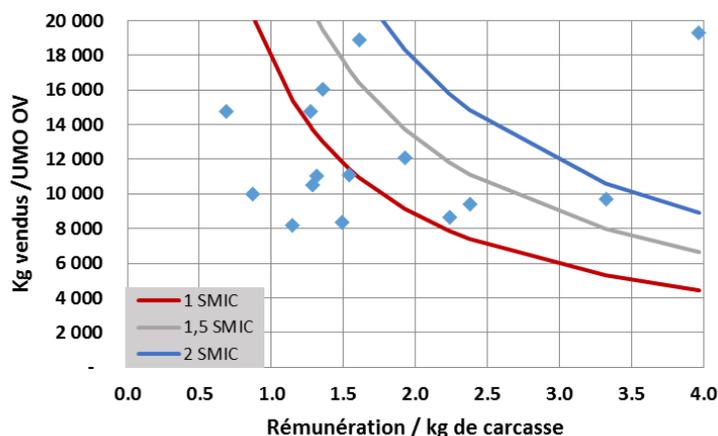


Tableau 7
Tableau de bord du groupe Bergerie

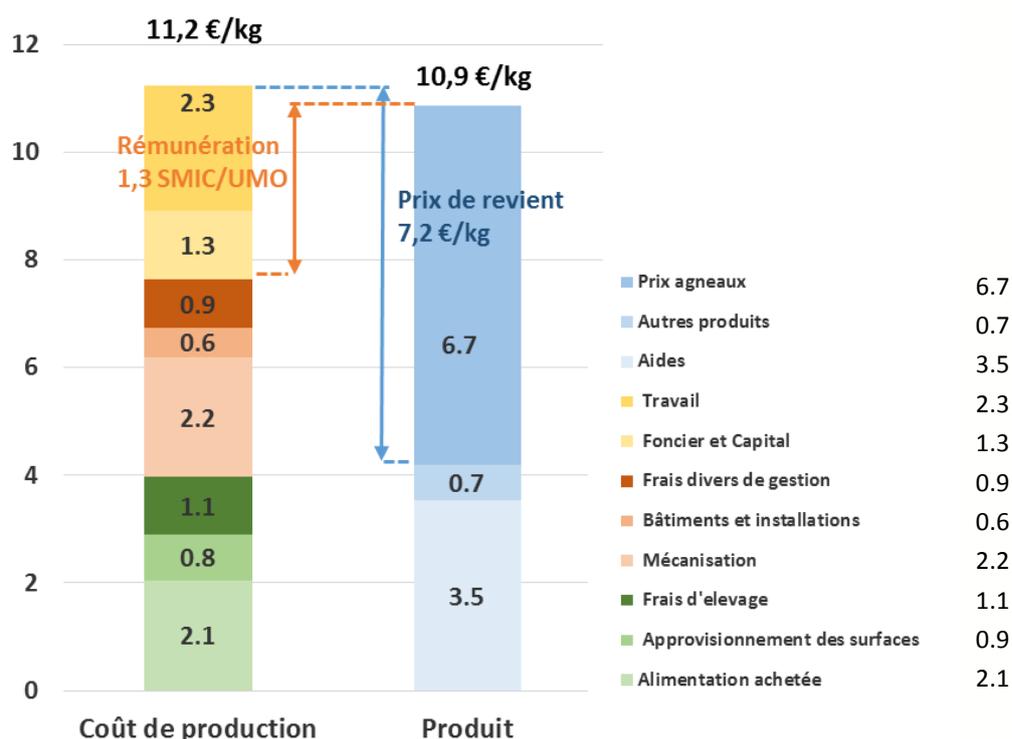
Coût de production	Bergerie		2014
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	15	-	
Produit de l'atelier (€/kgc)	10,8	10,6	
Coût de production hors travail (€/kgc)	9,0	8,0	
Rémunération permise (€/kgc)	1,8	2,6	
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO OV)	12 200	13 900	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,3	2,2	

(* tri sur la rémunération permise par UMO OV exploitant)

Graphe 2
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Bergerie



Graphe 3
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Bergerie (€/kg de carcasse)



Bergerie

A 11,2 €/kg de carcasse, le coût de production moyen du groupe Bergerie se situe entre celui du groupe Herbe (10,8 €/kg) et celui du groupe Mixte (11,5 €/kg). Par rapport aux deux autres groupes, il se distingue par des postes Alimentation achetée et Mécanisation plus élevés. Le groupe Bergerie est pénalisé par son fort niveau d'intensification et par un temps de présence des brebis en bergerie plus important, se traduisant par des besoins supérieurs en fourrages stockés et en concentré.

En revanche, la productivité de la main d'œuvre (12 900 kg/UMO), très supérieure à celle des deux autres groupes (9 900 kg/UMO), se répercute sur le coût du travail (2,3 €/kg), le plus faible des trois groupes.

A 10,8 €/kg, le produit de l'atelier est légèrement inférieur à celui des groupes Mixte et Herbe, pénalisé par un niveau d'aide moins élevé, notamment concernant le 2^{ème} pilier. Bien que supérieur, le prix moyen de vente, avec une part d'agneaux vendus en contre-saison plus importante, ne parvient pas à compenser cette différence.

Pour ce groupe, le prix de revient du kg d'agneau (7,2 €) est supérieur au prix de vente (6,7 €) et la rémunération permise se situe à 1,3 SMIC/UMO. Les élevages du quart supérieur de ce groupe ont en moyenne une rémunération se situant à 2,2 SMIC/UMO., du fait d'un coût de production hors travail nettement inférieur (8 € contre 9 € en moyenne).

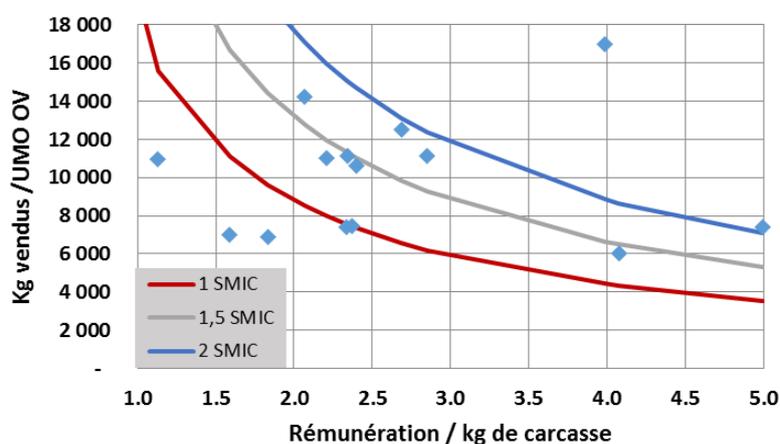


Tableau 8
Tableau de bord du groupe Mixte

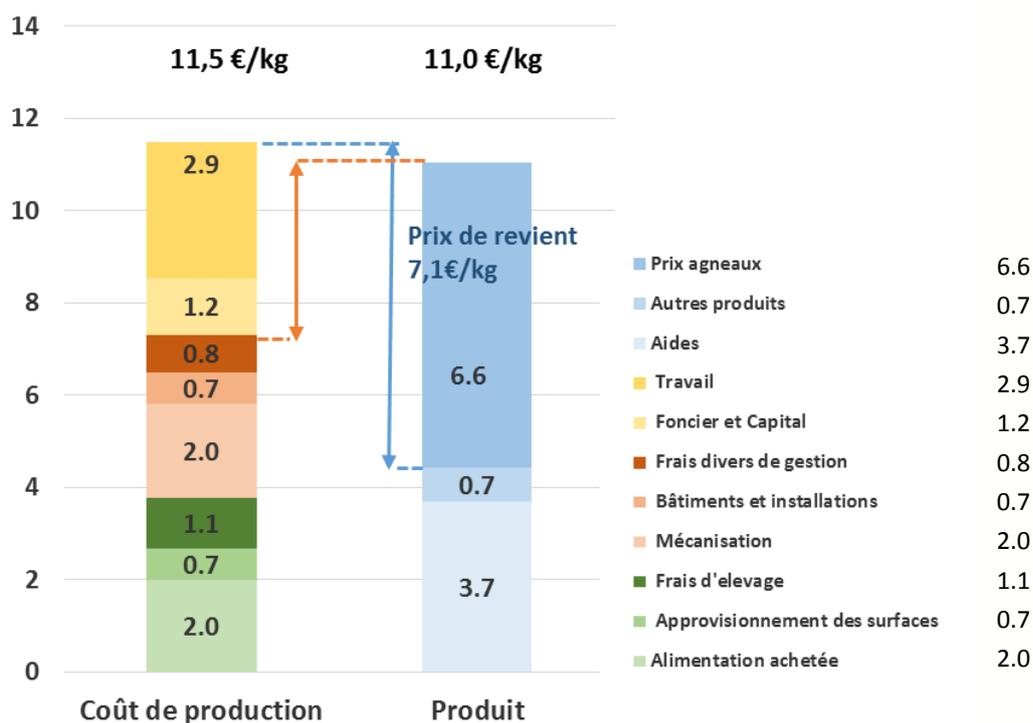
Coût de production	Mixte		2014
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	15	-	
Produit de l'atelier (€/kgc)	11,0	10,8	
Coût de production hors travail (€/kgc)	8,6	7,5	
Rémunération permise (€/kgc)	2,4	3,3	
Productivité de la main-d'oeuvre (kgc/UMO OV)	9 900	12 500	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,5	2,6	

(* tri sur la rémunération permise par UMO exploitant)

Graphe 4
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Mixte



Graphe 5
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Mixte (€/kg de carcasse)



Mixte

A 11,5 €/kg de carcasse, le coût de production moyen du groupe Mixte (des lactations à l'herbe mais tout l'engraissement en bergerie) est légèrement plus élevé que celui du groupe Bergerie, et près d'1 €/kg au-dessus de celui du groupe Herbe. Hors coût du travail, le groupe Mixte montre des économies sur quasiment tous les postes par rapport au groupe Bergerie. C'est particulièrement le cas pour la mécanisation (2,0 €/kg), mais pas pour le poste Bâtiments. Cet avantage sur le coût hors travail est annulé par une moindre productivité du travail (9 900 kg/UMO), du fait de cheptels de taille inférieure, rapportés à la main-d'œuvre, et de productivités moins élevées (cf. p 22).

Rapporté au kg de carcasse produit, le produit des ateliers en conduite mixte est proche de ceux des groupes Bergerie et Herbe, les écarts de prix étant compensés par les écarts de primes :

- le prix des agneaux est à un niveau intermédiaire, du fait de plus de contre-saison que pour le groupe Herbe, mais moins que pour le groupe Bergerie ;
- c'est aussi le cas pour les primes, avec plus d'élevages ayant opté pour la PHAE et/ou localisés en zone défavorisée.

A 2,4 €/kg, la rémunération moyenne par kg produit est supérieure d'un tiers à celle du groupe Bergerie, pénalisée par son fort niveau d'intensification. Mais elle est inférieure de près de 20 % à celle du groupe Herbe, plus efficace grâce à une meilleure autonomie alimentaire. Compte tenu du niveau de productivité du travail (près de 10 tonnes/UMO, cf. ci-dessus), la rémunération moyenne par UMO atteint tout juste le seuil d'1,5 SMIC.

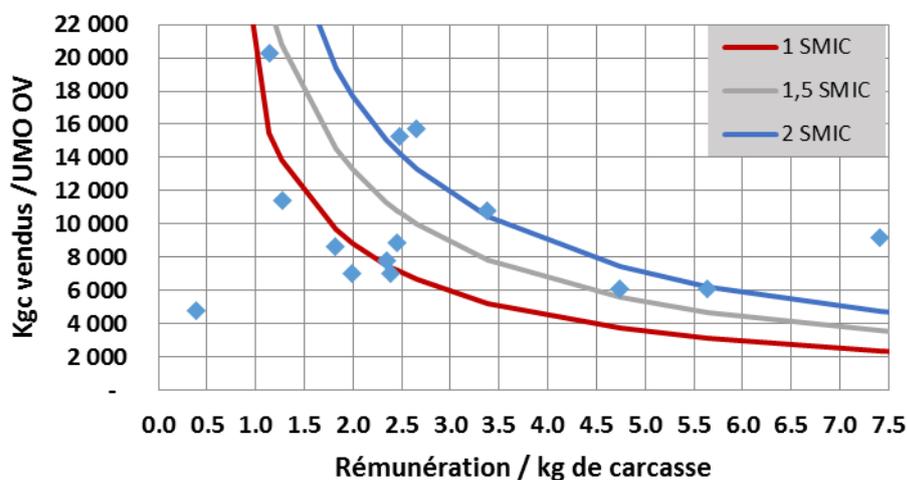


Tableau 9
Tableau de bord du groupe Herbe

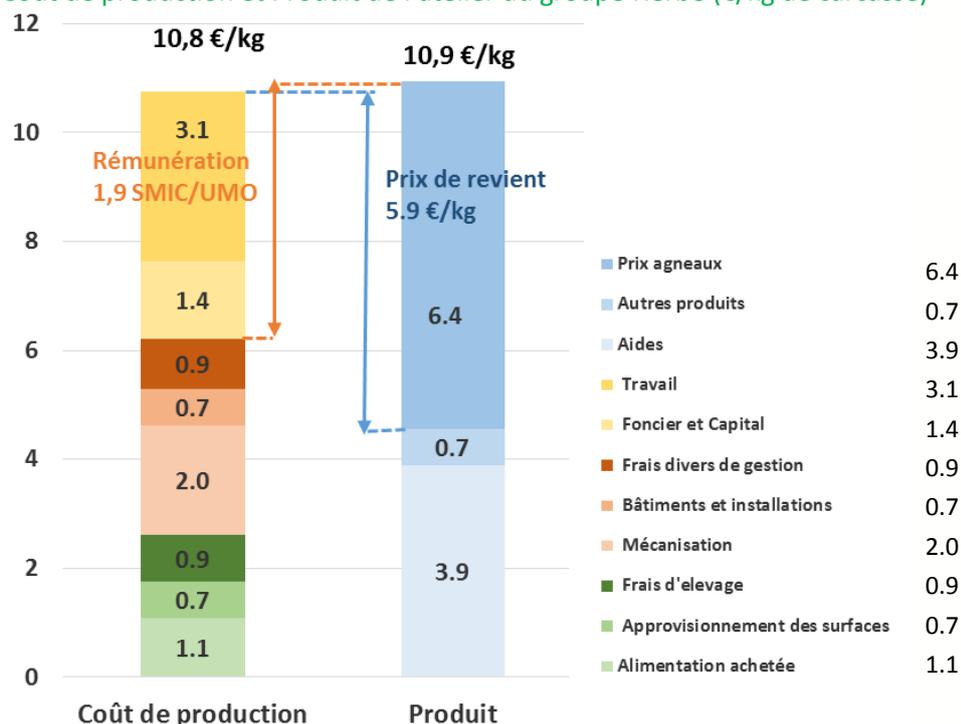
Coût de production	Herbe		2014
	Moyenne	Quart supérieur *	Vos résultats
Nombre d'exploitations	14	-	
Produit de l'atelier (€/kgc)	11,0	11,3	
Coût de production hors travail (€/kgc)	8,2	7,4	
Rémunération permise (€/kgc)	2,9	3,9	
Productivité de la main-d'oeuvre (kgc/UMO OV)	9 900	10 600	
Rémunération permise (SMIC/UMO OV exploitant)	1,9	3,0	

(* tri sur la rémunération permise par UMO exploitant)

Graphe 6
Rémunération et productivité du total de la main-d'œuvre OV du groupe Herbe



Graphe 7
Coût de production et Produit de l'atelier du groupe Herbe (€/kg de carcasse)



Herbe

Le groupe Herbe bénéficie du coût de production le plus faible, 10,4 €/kg de carcasse. Cet avantage est obtenu grâce au coût hors travail, du fait d'itinéraires techniques particulièrement économes : peu de contre-saison et priorité donnée à l'engraissement des agneaux à l'herbe. D'où un niveau particulièrement faible pour le poste Alimentation achetée (1,1 €/kg), de l'ordre de la moitié des deux autres groupes. A l'opposé, les plus faibles chargements se répercutent sur le poste Foncier et Capital, le plus fort des trois groupes, à 1,4 €/kg.

Côté produit, le prix plus faible, de l'ordre de 0,2 à 0,3 €/kg de moins que pour les deux autres groupes (moins de contre-saison), est compensé par des aides supérieures. D'où le meilleur niveau de rémunération par kg, 2,9 €, ce qu'il faut relativiser par une variabilité particulièrement importante (proche de 1 à 10, cf. graphique p 24).

Avec une productivité du travail analogue à celle du groupe en conduite Mixte, la rémunération moyenne par UMO, 1,9 SMIC est la meilleure des trois groupes, mais toujours avec une très forte variabilité.



ANNEXES

Tableau 10

Structures, système fourrager et résultats économiques globaux par combinaison de productions

Structure	Systèmes spécialisés			Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande	
	Fourragers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers
Nombre d'exploitations	8	5	8	6	4	5	5
Main-d'œuvre en UMO	1.4	1.5	1.6	1.1	1.4	1.7	2.0
SAU	75	84	158	112	138	125	171
% Herbe	72%	87%	87%	38%	52%	69%	76%
brebis	659	492	824	437	550	411	469
Vaches allaitantes	2	0	0	0	0	70	59
% UGB OV	99%	100%	100%	100%	100%	33%	46%

Système fourrager							
Chargement en UGB/ha SFP	1.9	1.0	1.0	1.7	1.0	1.9	1.1
% maïs dans la SFP	4%	0%	0%	2%	2%	11%	3%
N minéral/ha Surface en Herbe	18	11	22	40	25	60	33
Fourrages en TMS/UGB	1.8	1.4	0.9	1.2	1.6	1.9	2.2

Economie globale							
Produit Brut Total/UMO	126 700	87 800	117 000	166 800	122 800	144 800	112 700
% aides sur PBT	22%	33%	36%	24%	32%	24%	35%
Excédent Brut d'Exploitation /UMO	43 800	29 000	56 300	57 000	33 900	53 000	37 800
Charges de Mécanisation en €/ha	456	218	217	406	286	399	255
% annuités /EBE	44%	47%	35%	62%	65%	60%	63%
Revenu Disponible/UMO	24 400	14 800	35 900	28 400	11 300	27 300	18 100

Tableau 11

Résultats de l'atelier par combinaison de productions

Structure	Systèmes spécialisés			Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande	
	Fourragers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers
Nombre d'exploitations	8	5	8	6	4	5	5
Brebis	659	492	824	437	550	411	469
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	1,22	1,36	1,48	0,71	1,08	0,61	1,05
brebis /UMO OV	540	389	554	626	504	663	491

Reproduction							
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	46%	38%	18%	47%	42%	36%	25%
Taux de mise bas	106	93	92	98	90	100	93
Taux de prolificité OV	195	180	142	173	153	170	139
Taux de mortalité OV	18	15	16	20	24	18	12
Taux de productivité numérique	167	142	110	139	105	137	114

Alimentation							
brebis /ha SFPO	12,2	6,5	6,4	10,9	7,2	13,6	7,7
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	274	216	142	193	221	139	219
Concentré total (kg/brebis)	234	201	132	255	191	172	157
Concentré total en kg/kg carcasse produit	7,6	7,9	6,3	10,4	10,0	6,7	7,5
% concentré prélevé	38%	23%	46%	65%	57%	42%	51%

Commercialisation							
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,4	18,3	18,4	18,5	18,4	18,5	18,8
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,55	6,59	6,51	6,57	6,46	6,79	6,61

Economie de l'atelier (€/brebis)							
Produit Brut	199	187	152	176	152	176	154
Charges Opérationnelles	61	57	33	60	44	47	40
dont Charges d'Alimentation Directe	9	7	7	9	6	6	7
dont Charges Surface Fourragère	10	12	6	8	9	10	7
dont Frais vétérinaires	9	5	9	7	9	14	10
dont autres Frais d'Elevage	89	82	54	84	67	77	64
Marge Brute	110	106	98	92	85	99	90

Tableau 12

Coût de production par combinaison de productions (€/kg de carcasse)

	Systèmes spécialisés			Systèmes Ovins-Cultures		Systèmes Ovins-Bovins viande	
	Fourragers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Ouest	Herbagers Bassin Est	Fourragers	Herbagers	Fourragers	Herbagers
Nombre d'exploitations	8	5	8	6	4	5	5
Coût de production	9.6	12.1	11.5	10.6	13.4	9.2	12.7
Alimentation achetée	1.9	2.6	1.3	1.7	1.8	1.6	1.8
Approvisionnement des surfaces	0.5	0.3	0.7	0.8	1.1	0.9	0.9
Frais d'élevage	1.1	1.2	0.8	0.9	1.0	0.9	1.1
Mécanisation	1.7	1.8	2.1	2.5	2.6	1.7	2.3
Bâtiments et installations	0.9	0.7	0.7	0.5	0.5	0.4	0.5
Frais divers de gestion	0.6	0.8	1.1	0.9	1.1	0.7	1.1
Foncier et Capital	0.8	1.2	1.7	1.2	2.0	0.9	1.6
Travail	2.1	3.6	3.1	2.2	3.3	2.1	3.5
Produit de l'atelier	9.4	11.6	12.0	10.4	12.2	10.1	12.0
Prix agneaux	6.6	6.6	6.5	6.6	6.5	6.8	6.6
Autres produits	0.6	1.0	0.8	0.4	0.3	0.7	0.9
Aides	2.3	4.0	4.7	3.4	5.4	2.5	4.5
Prix de revient pour 1,5 SMIC	6.8	7.1	6.0	6.8	7.7	5.9	7.3
Rémunération permise (€/kgc)	1.7	3.1	3.1	1.9	1.9	2.8	2.1
Productivité de la main-d'œuvre (kgc/UMO)	13 700	7 700	9 200	12 900	7 900	13 500	7 700
Rémunération permise (SMIC/UMO)	1.4	1.3	1.9	1.6	0.9	2.5	1.3

Tableau 13
Résultats par type d'atelier

Structure	Bergerie	Mixte	Herbe
Nombre d'exploitations	15	15	14
Brebis	539	514	666
UMO affectées à l'atelier OV (UMO OV)	0,90	1,09	1,31
brebis /UMO OV	608	499	522

Reproduction			
% contre-saison (agnelages d'août à décembre)	48%	36%	17%
Taux de mise bas	101	94	94
Taux de prolificité	177	166	156
Taux de mortalité	21	15	15
Taux de productivité numérique	141	134	122

Alimentation			
brebis /ha SFPO	11,4	8,7	7,9
Fourrages distribuées (kg MS/brebis)	231	229	137
Concentré total (kg/brebis)	237	199	136
Concentré total en kg/kg carcasse produit	9,5	8,2	5,7
% concentré prélevé	53 %	41 %	50 %

Commercialisation			
Poids moyen des agneaux (kg carcasse)	18,2	18,7	18,6
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	6,67	6,62	6,41

Economie de l'atelier (€/brebis)			
Produit Brut	177	178	163
Charges Opérationnelles	86	77	57
dont Charges d'Alimentation Directe	60	52	33
dont Charges Surface Fourragère	9	8	10
dont Frais vétérinaires	8	8	7
dont autres Frais d'Elevage	9	9	8
Marge Brute	91	101	106

Tableau 14

Coûts de production par type d'atelier (€/kg de carcasse)

	Bergerie	Mixte	Herbe
Nombre d'exploitations	15	15	14
Coût de production	11,2	11,5	10,8
Alimentation achetée	2,1	2,0	1,1
Approvisionnement des surfaces	0,8	0,7	0,7
Frais d'élevage	1,1	1,1	0,9
Mécanisation	2,2	2,0	2,0
Bâtiments et installations	0,6	0,7	0,7
Frais divers de gestion	0,9	0,8	0,9
Foncier et Capital	1,3	1,2	1,4
Travail	2,3	2,9	3,1
Produit de l'atelier	10,8	11,0	11,0
Prix agneaux	6,7	6,6	6,4
Autres produits	0,7	0,7	0,7
Aides	3,5	3,7	3,9
Prix de revient pour 1,5 SMIC	7,2	7,1	5,9
Rémunération permise (€/kg)	1,8	2,4	2,9
Productivité de la main-d'œuvre (kg/UMO)	12 200	9 900	9 900
Rémunération permise (SMIC/UMO)	1,3	1,5	1,9

LEXIQUE

Concentré total : y compris celui distribué aux agneaux

Coût de production : y compris les charges supplétives (fermage calculé pour les terres en propriété, rémunération des capitaux propres et de la main-d'œuvre des exploitants, sur la base d'1,5 SMIC/UMO). Les cultures autoconsommées sont prises à un prix de revient.

EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Fourrages en TMS/UGB ou kg MS/brebis : fourrages stockés et distribués, en tonne ou kg de matière sèche.

ICHN : Indemnités Compensatoires de Handicap Naturel

Marge et Produit bruts par brebis : y compris les produits et charges de la SFPO, et cultures autoconsommées prises à un prix de cession.

PHAE : Prime Herbagère Agro-Environnementale

Prix de revient : coût de production moins les aides et les autres produits de l'atelier (réformes, laine, etc.).

Productivité de la main-d'œuvre : kg de carcasse d'agneau vendus par UMO OV, corrigés de la variation d'inventaire et des achats.

Rémunération permise : produit de l'atelier moins le coût de production hors rémunération du travail des exploitants.

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface fourragère Principale

SFPO : SFP consacrée à l'atelier ovin

Taux de mise bas : nombre de mises bas rapporté à l'effectif destiné à la reproduction, y compris les agnelles de plus de 6 mois

Taux de mortalité : nombre d'agneaux morts (y compris les avortons et morts-nés) rapporté au total des agneaux nés.

Taux de productivité numérique par brebis : agneaux vendus ou conservés pour le renouvellement interne, corrigés de la variation d'inventaire, rapportés à l'effectif moyen de brebis, y compris les agnelles de plus de 6 mois.

Taux de prolificité : total des agneaux nés (y compris les avortons et morts-nés) rapporté au nombre de mises bas

% UGB OV : part des UGB ovines dans le total du cheptel

UMO : unité de main-d'œuvre. Le produit brut total est rapporté au total des UMO. L'EBE et le Revenu disponible sont rapportés aux UMO exploitants.

UMO OV : UMO consacrées à l'atelier ovin, calculées selon les coefficients utilisés dans la méthode Coût de production (y compris cultures utilisées pour l'atelier ovin).

POUR ALLER PLUS LOIN

Publications régionales :

- Systèmes ovins de l'Ouest : dossier de cas-types, actualisés en conjoncture 2014 (mars 2015)
- PAC : pile je gagne, face je m'adapte (septembre 2015)
- Synthèse appui technique 2014 en Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne (octobre 2015)
- Créer un atelier ovin viande en Poitou-Charentes (juillet 2014)
- Créer un atelier ovin viande en Pays de la Loire (juillet 2014)
- Créer un atelier ovin viande en Bretagne (juillet 2014)



Publication nationales :

- Revenu en élevage ovin viande : les priorités varient selon les systèmes (septembre 2015)
- Analyse du coût de production en élevage ovin viande (septembre 2014)
- Economie de l'élevage – Dossier annuel Ovins – Année 2014 et perspectives 2015 : les signaux sont au vert ! (avril 2015)



CONTACTS :

Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes
 Vincent Bellet - Tél. : 05 49 44 74 94
 vincent.bellet@idele.fr

Charente
 Nathalie Augas
 nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Deux-Sèvres
 Gérard Hoppenreys
 gerard.hoppenreys@deux-sevres.chambagri.fr

Vienne
 Béatrice Griffault
 beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr

Loire-Atlantique
 Gilles Clénet
 gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Laurent Fichet
 laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Vendée
 Stéphane Migné
 stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Bretagne
 Alain Gouédard
 alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

RESULTATS 2014 DES EXPLOITATIONS OVINS VIANDE DE L'OUEST

SYNTHESE REGIONALE INOSYS-RESEAU D'ELEVAGE – POITOU-CHARENTES, PAYS DE LA LOIRE ET BRETAGNE

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de la campagne 2014 de 44 fermes de références ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'Elevage. Ces résultats sont présentés selon une double entrée : par combinaisons de productions (résultats économiques globaux) et par type d'atelier (résultats techniques et coût de production).

Les résultats techniques présentent de forts gradients d'intensification, du bassin Montmorillonnais/Confolentais vers la Bretagne, et des ateliers privilégiant la production d'agneaux d'herbe vers ceux axés sur la conduite en bergerie. L'analyse du coût de production montre un avantage au groupe Herbe en matière de rémunération permise (1,9 SMIC/UMO), grâce à des charges plus faibles et des aides supérieures, même si la productivité du travail est plus élevée dans le groupe Bergerie (12,2 tonnes de carcasse/UMO).

Dans le contexte d'une année 2014 marquée par des rendements des cultures très aléatoires dans l'Est de Poitou-Charentes, les revenus disponibles moyens par UMO montrent des écarts très importants entre les groupes, de 12 K€ pour les ovins-cultures herbagers à 36 K€ pour les spécialisés herbagers du bassin Est.

Décembre 2015

Document édité par l'Institut de l'Elevage
149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr

ISSN : 2427-2841
Référence idele : 00 15 502 049



Inosys-Réseaux d'Elevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Elevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le suivi et la valorisation annuelle des données de l'échantillon national des fermes suivies dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'Elevage (socle national), ainsi que la construction de l'expertise en équipes et le repérage de systèmes d'exploitations innovants, bénéficient d'un soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CASDAR), dans le cadre du PNDAR et des PRDAR.

D'autres sources de financement sont mobilisées pour le suivi de fermes choisies à l'échelle régionale (socles régionaux) ou pour des travaux spécifiques sur des thèmes porteurs d'enjeux d'avenir.

La responsabilité du Ministère chargé de l'agriculture ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»